

La nouvelle donne démographique pourra-t-elle sauver la 'Sécu' ? Vendredi 13 avril 2007

Plus de bébés et d'immigrés, une hausse de l'espérance de vie moins rapide : la population de la France pour le prochain demi-siècle serait moins vieillissante que prévu il y a cinq ans. Tel est le constat établi par l'INSEE dans ses dernières projections à 2050 ([Insee Première n° 1089 - Projections de population pour la France métropolitaine à l'horizon 2050](#)). Ce nouveau dynamisme démographique est une bonne nouvelle pour les comptes sociaux, d'autant plus que la remontée de l'activité des seniors devrait encore améliorer la situation ([Insee Première n° 1092 - Projections 2005-2050 : des actifs en nombre stable pour une population âgée toujours plus nombreuse](#)). Pourtant, le diagnostic dans l'air du temps est clair et net : la France surendettée ne pourrait continuer à vivre au-dessus de ses moyens. Nous devrions donc réformer en profondeur notre modèle social pour ne pas laisser aux générations futures le fardeau d'une dette accumulée par des aînés irresponsables.

Si le diagnostic actuel concernant l'état financier de la France doit être largement relativisé ([J.Creel et H.Sterdyniak « Faut-il réduire la dette publique ? », Lettre de l'Ofce n° 271](#)), l'impact du vieillissement sur notre système de protection sociale prend une toute autre coloration depuis les nouvelles projections de l'INSEE. Dans les précédentes projections, la population active devait en effet atteindre son point haut en 2006, puis décroître jusqu'en 2050. Le nombre d'actifs devait se réduire de plus de 2,3 millions entre 2000 et 2050, soit une baisse de 9 %. Mais entre 2000 et 2006, ces projections ont été démenties, parce qu'elles ont sous-estimé la dynamique observée en termes de fécondité, de solde migratoire et de taux d'activité des seniors. L'INSEE a fondé ses nouvelles projections sur ces observations récentes : le nombre d'actifs augmenterait désormais de plus de 1,8 million entre 2000 et 2050. La baisse de la population active ne débiterait qu'en 2015. Elle serait temporaire et de faible intensité. Le nombre d'actifs en 2050 ne serait pas de 24 millions comme l'annonçaient les anciennes projections, mais de plus de 28,5 millions. Le ratio de dépendance économique (inactifs de plus de 60 ans rapportés aux actifs) est maintenant évalué à 71 % en 2050, au lieu de 90 % dans les projections antérieures.

Ce plus grand dynamisme de l'offre de travail, en élevant le sentier de croissance potentielle de l'économie (de 0,3 % par an en moyenne) permettra à long terme d'accroître la capacité de financement des dépenses publiques. De plus, les dépenses de retraite et de santé seraient moins élevées que prévu, en raison du plus grand nombre d'actifs âgés et du vieillissement moins prononcé de la population française ([M.Plane « La démographie à la rescousse de la protection sociale en France », Lettre de l'Ofce n° 281](#)).

Les dépenses de retraite verraient leur part passer de 12,8 % du PIB en 2004 à 14,9 % en 2050, soit 2 points de moins que les résultats obtenus sur la base des anciennes projections. Une déformation moins prononcée de la structure démographique limiterait à 2,8 points de PIB l'augmentation des dépenses de santé entre 2004 et 2050 (de 10,5 % du PIB en 2004 à 13,3 % en 2050), soit une économie de 0,8 point de PIB par rapport aux anciennes projections. En revanche, les dépenses liées à la politique familiale diminueraient moins que prévu sous l'effet de l'hypothèse d'augmentation de la fécondité (voir tableau).

Si l'on suppose que la masse des recettes affectées au financement de la protection sociale reste constante dans le PIB, le déficit de l'ensemble de la protection sociale (et non pas uniquement du régime général) n'augmenterait pas, d'ici 2050, de 5,9 points de PIB mais de 3,3 points, soit une diminution de plus de 40% du besoin de financement initial. Le problème du vieillissement aurait donc été surestimé et surtout abordé d'une mauvaise manière. Il ne s'agit pas de gérer le vieillissement attendu de la population française en colmatant comme on le peut les fuites à venir du système de protection sociale. Il s'agit au contraire de relever deux défis. Premièrement, accompagner ce nouveau dynamisme de la population en conciliant fécondité et activité des femmes et en intégrant les populations nouvelles qui sont désormais installées sur le territoire national, comme celles à venir. Deuxièmement, il importe de réussir le retour au plein emploi, à la fois pour profiter des économies réalisables sur l'assurance chômage (plus d'1 point de PIB), mais également pour que l'allongement des durées de cotisation devienne possible et que le taux d'emploi des seniors (un des plus bas d'Europe) remonte durablement.

Dépenses de protection sociale à partir des deux projections de l'Insee

En points de PIB		Projections 2050				Ecart (B-A)
		Ancienne version		Nouvelle version		
2004		en 2050	Variation 2004-2050 (A)	en 2050	Variation 2004-2050 (B)	
Retraite	12,8	16,9	4,1	14,9	2,1	-2,0
Santé	10,5	14,1	3,6	13,3	2,8	-0,8
Famille	2,5	1,9	-0,6	2,1	-0,4	0,2
Chômage	2,3	1,1	-1,2	1,1	-1,2	0,0
Total	28,1	34,0	5,9	31,4	3,3	-2,6

Sources : Comptes de la protection sociale, calculs OFCE.

[Mathieu Plane](#)